

L'ÉCONOMIE LOCALE « RÉSIDENTIELLE »

Laurent Davezies

Lavoisier | « Géographie, économie, société »

2009/1 Vol. 11 | pages 47 à 53

ISSN 1295-926x

ISBN 9782743011727

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-1-page-47.htm>

Pour citer cet article :

Laurent Davezies, L'économie locale « résidentielle » , *Géographie, économie, société* 2009/1 (Vol. 11), p. 47-53.

Distribution électronique Cairn.info pour Lavoisier.

© Lavoisier. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'économie locale « résidentielle »

Laurent Davezies

Professeur à l'Université Paris-Val de Marne

Résumé

Le texte se propose de présenter les principes fondamentaux de ce que l'auteur appelle l'économie « résidentielle ». Il rappelle que le fondement théorique de cette proposition réside dans les travaux déjà anciens de la « théorie de la base ».

L'auteur détaille quatre types d'économie locale : productive, publique, résidentielle et sociomédicale pour situer le résidentiel dans les autres formes possibles de création de valeur

Il montre enfin comment on peut passer de la notion de « résidentiel » à celle de « présentiel ».

© 2009 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Summary

Residential local economy. The text aims to present the basic principles of what the author calls the «residential» economy. He recalls that the theoretical basis of this proposal lies in already old concept «theory of the base.» The author describes four types of local economy: productive, public, residential and socio-residential to locate residential in other kind of value creation He shows how we can finally move from the concept of «residential» to «attendance».

© 2009 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Mots clés : théorie de la base, économie résidentielle, dynamiques territoriales.

Keywords: Economic based concept, residential economy, territorial dynamics.

Depuis quelques années, le paysage de l'analyse territoriale s'est enrichi d'un terme nouveau : l'« économie résidentielle ». De plus en plus souvent mobilisée par

*Adresse email : davezies@univ-paris12.fr

doi:10.3166/ges.11.47-53 © 2009 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

les experts ou les acteurs du développement local, cette expression mérite pourtant quelques clarifications.

L'économie « *résidentielle* » est une notion qui dérive des travaux de réhabilitation de la théorie de la base économique entrepris ces dernières années par l'équipe de l'Oeil à l'université Paris XII. Cette approche de la « *base économique* » a en effet connu quelques mésaventures dans les décennies passées. Largement mobilisée dans la deuxième moitié du XX^e siècle par des auteurs comme Homer Hoyt, Douglas North ou Charles Tiebout, elle est finalement rejetée par les économistes américains dans les années 1980. On¹ s'est interrogé sur les raisons de ce rejet on ne peut plus brutal (Richardson² déclare alors que : « *les modèles de la base économique devraient être brûlés sans espoir de résurrection* »).

L'idée qui ressort d'une enquête sur cet autodafé est celle d'une dérive de l'acception de la théorie de la base développée au fil des années, depuis ce qui aurait été sa naissance³, en 1916, sous la plume de Werner Sombart⁴, jusqu'aux années 1980. Formulée initialement en termes de revenus venant, de l'extérieur, irriguer les économies locales, la base économique des territoires a progressivement été assimilée à leur « *base exportatrice* » mesurée en nombre d'emplois considérés comme « *basiques* » car produisant localement des biens et des services vendus à l'extérieur du territoire considéré. En bref, on passe d'une approche initiale en termes de formation du revenu et de circulation monétaire à une approche productive ricardienne qui pose la question macroéconomique locale dans les mêmes termes que celle des nations.

Cette dérive tient pour beaucoup au fait que le chiffrage monétaire de la base économique d'une ville est longtemps apparu comme une tâche impossible, faute de statistiques détaillées sur les flux de revenu. De plus, à une époque –le milieu du XX^e siècle– ou l'essentiel des revenus captés par un territoire était la contrepartie de ses exportations de biens et services vers le reste du monde, assimiler la base économique à ses principaux facteurs locaux restait raisonnable. Homer Hoyt (1956)⁵ s'est rendu célèbre (ses travaux sur la race des habitants comme facteur de formation des prix fonciers étant moins souvent cités aujourd'hui...⁶) en proposant une méthode d'évaluation de l'emploi basique local qui a largement verrouillé cette dérive. Cette méthode, que l'on trouve dans la plupart des manuels d'économie régionale ou urbaine, est fondée sur l'usage de coefficients de

¹ Gonnard Sophie (2001) *Le procès de la base économique. Enquête sur l'interprétation, l'usage et la condamnation de la base économique par l'économie urbaine du XX^e siècle* » Mémoire de DEA. Oeil-Université Paris 12. Créteil. Polygraphié 59 pages.

² Richardson H.W. (1985) « Input-Output and Economic Base Multipliers : Looking Backward and Forward » *Journal of Regional Science*, vol. 25, n°4, pp 607-661

³ pour certains auteurs, tels P.H. Derycke (1979), il faut remonter à Cantillon pour trouver la première formulation de la théorie de la base économique.

⁴ Werner Sombart *Der Moderne Kapitalismus, Erster Band: Die Vorkapitalistische Wirtschaft*, 2nd rev. ed. (Munich: Duncker and Humblot, 1916). Voir aussi Krumme, Gunter. "Werner Sombart and the Economic Base Concept." *Land Economics* 48 (1968): 112-16.

⁵ Voir Hoyt H (1956) « Homer Hoyt on Development of Economic Base Concept » *Land Economics*, vol. 30, pp 182-186

⁶ étrange coïncidence chez ces sympathiques auteurs de la « base économique » : dans son histoire de l'analyse économique, Schumpeter n'évoque Sombart, lourdement engagé dans le nazisme, que pour signaler qu'il est le seul économiste à avoir introduit la « race » dans l'analyse économique.

localisation (ou de spécialisation) : partant d'une hypothèse d'homogénéité des territoires en termes de demande et de méthode de production, il considère que toute surreprésentation d'un type d'emploi sectoriel correspond à une activité exportatrice hors du territoire local. Grâce à (ou plutôt à cause de) lui, on peut ainsi décomposer l'emploi d'une ville entre emplois « *basiques* » et « *domestiques* ». C'est cette méthode qui va permettre une mise en œuvre généralisée de la théorie de la base en termes d'activités basiques, mesurée par leur emploi, et faire pratiquement oublier que cette théorie s'intéressait au départ à la circulation des revenus. Elle continue à faire les beaux jours des experts et consultants en développement économique local et permet, notamment, de calculer un coefficient d'induction entre emplois « *basiques* » et emplois « *domestiques* ».

Il y aurait beaucoup à dire –et à redire– sur cette méthode qui invite à de nombreuses critiques. On y reviendra plus bas à propos des données sur « *l'économie résidentielle* » proposées actuellement par l'Insee.

Pour revenir aux avatars de la base économique dans la deuxième moitié du vingtième siècle, ce glissement d'une acception monétaire de la base économique vers une autre, physique, mesurée par le nombre d'emploi des secteurs « *exportateurs* » des villes n'a fait que brouiller, au fil des années, la réalité des enjeux de développement des villes américaines.

En effet, une part sans cesse croissante des revenus entrants dans les villes ou les territoires des pays industriels n'avait rien à voir avec la production locale de biens et services *tradable*. Les pensions de retraites, les salaires publics, les prestations sociales et remboursements de soins de santé, les dépenses touristiques, les revenus d'actifs vivant dans le territoire et travaillant hors de ce territoire (navetteurs) sont autant de revenus qui viennent irriguer nos territoires sans rapport avec le niveau ou la qualité de son système productif (et même souvent de façon inversement proportionnelle !). C'est la raison pour laquelle plus le temps avançait, plus la socialisation des revenus progressait (loi de Wagner), plus la mobilité des individus –et de leurs revenus– se développait et moins l'analyse des bases économiques des territoires à partir des emplois de leur « *base exportatrice* » permettait de comprendre ou de prévoir leur développement. D'où la condamnation évoquée plus haut.

L'idée directrice qui a guidé nos travaux n'est pas originale, au contraire : elle consiste en une application « *fondamentaliste* » des premières formulations de la théorie de la base. Il s'est agi de réaliser concrètement ce que suggérait Sombart dans son texte fondateur et ce que ne font qu'esquisser, dans le registre de l'intention plutôt que de la mise en œuvre, des auteurs comme Aydalot⁷, sur l'emploi public, ou Glaeser⁸, sur la consommation : élargir la notion de moteur du développement, au-delà de la simple acception productive marchande, à l'ensemble des revenus marchands et non-marchands qui viennent irriguer l'économie des territoires.

La collecte massive et le traitement de données détaillées, notamment de la Direction Générale des Impôts, de l'Insee, des ministères du Tourisme, de la Santé ou des Affaires Sociales, a permis de réunir les éléments monétaires nécessaires à l'évaluation des bases

⁷ Aydalot Ph, *Economie régionale et urbaine*, Economica, 1986.

⁸ GLAESER Edward, KOLKO Jed, SAIZ, Albert (2001). Consumer city, *Journal of Economic Geography*, Oxford University Press, vol. 1(1), pp. 27-50.

économiques des territoires, c'est-à-dire des flux monétaires qui viennent, de l'extérieur, irriguer les territoires. Une première évaluation, réalisée grâce aux soutiens de la Datar et de la Caisse des Dépôts, a offert un chiffrage des bases économiques des aires urbaines et des zones d'emploi françaises pour l'année 2003⁹.

Le résultat le plus saisissant est que la contrepartie monétaire des activités basiques productives locales, celles qui produisent des biens et services vendus à l'extérieur du territoire ne représentent, en moyenne, que de l'ordre de 20 % du total des bases. D'autres sources de revenu, bien plus importantes en volume, constituent le plus gros des revenus basiques des territoires. Pour aller vite, les activités publiques (fonctions publiques d'État, des collectivités locales et hospitalières) apportent, en gros également 20 %. Les revenus captés du fait de la résidence permanent ou provisoire d'agents non actifs sur le territoire considéré représentent de l'ordre de 40 % des bases (retraités, habitants actifs et touristes), enfin les bases sociales (prestations sociales) et médicales (remboursements de soins de santé) apportent encore une fois 20 %.

C'est ainsi que l'on voit apparaître quatre types de bases, c'est-à-dire quatre types d'économie locale : productive, publique, résidentielle et sociomédicale. La plus spectaculaire, et probablement la moins étudiée dans les modèles de développement local, est cette fameuse « *économie résidentielle* » qui est apparue comme pouvant se combiner ou se substituer à l'économie productive et dont l'identification permettait de mieux comprendre pourquoi des territoires superbement compétitifs (à forte base productive) pouvaient n'enregistrer que de très médiocres performances de développement local (en termes de peuplement, de revenu, d'emploi ou de chômage/pauvreté). À l'inverse, on observe que de nombreux territoires français peu engagés dans la production moderne mondialisée, grâce à l'appoint de l'économie résidentielle, caracolent en tête des classements pour la progression de l'emploi, du revenu, le contrôle du nombre de pauvres ou pour leur solde migratoire.

Ce train d'analyse a ainsi permis de mieux poser la distinction radicale –et pourtant souvent ignorée– entre croissance locale et développement local. Les apports de la Nouvelle Économie Géographiques apparaissent dès lors utiles à la compréhension de la dimension locale de la croissance mais pas pour identifier ou modéliser les facteurs du développement des territoires. Paul Krugman a obtenu son prix Nobel pour ses travaux sur la localisation des activités et pas sur le développement régional ou local¹⁰.

La nouvelle s'est alors répandue – à grande vitesse– qu'il n'y avait pas besoin d'être compétitif sur le plan productif si le territoire avait une offre résidentielle particulièrement attractive. Des lecteurs pressés ont cru voir dans nos travaux un éloge pour la croissance locale zéro et la garantie d'une prime à la paresse, voire au parasitisme local. Pourtant, dans le débat parfois vif¹¹ qui a succédé à ces travaux, c'est la « *tentation résidentielle* » que nous avons été amenés à dénoncer, ainsi que les biais à la fois pro développement

⁹ Ce sont les données qui sont présentées dans Davezies L. (2008) *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*. Coll. « la République des Idées ». Le Seuil. 110 pages.

¹⁰ Voir Talandier M. et Davezies L. (2009) *Croissance et développement local. Un examen des phénomènes et des représentations dans les pays industriels*. En cours d'édition. Éditions du PUCA. 120 pages.

¹¹ Voir le débat « Penser la décentralisation sur tous ses niveaux ». *Esprit* mai 2008, ou encore Davezies L. et Estèbe Ph. (2007) « Mythes et légendes du développement territorial : l'autonomie politique dans l'interdépendance économique ? » *Pouvoirs Locaux*. n°72 I/2007 (mars)

et anti-croissance que pouvaient comporter les stratégies locales et nos mécanismes de décentralisation. En bref, nous avançons que la somme des intérêts de développement local (de captation de revenu) n'est pas forcément cohérente avec l'intérêt de la croissance nationale (de création de richesse).

Pour autant, le terme d'économie résidentielle s'est taillé une place sur la scène de l'analyse territoriale. Les manifestants Corses qui ont occupé cet été la villa d'un acteur célèbre entendaient par là protester contre les options du PADDUC dont ils craignent qu'il ne livre l'Île à « *l'économie résidentielle* ». Le débat est donc ouvert : jusqu'à quel point l'économie résidentielle constitue-t-elle une option raisonnable de développement pour des territoires pénalisés dans la compétition productive ? (Massif Central, par exemple) et jusqu'à quel point des politiques locales de promotion de l'économie résidentielle détournent-elles les territoires d'opportunités de développement productif (aire urbaine niçoise, par exemple).

L'Insee s'est récemment mise de la partie en produisant de son côté une notion d'économie résidentielle qui, pour intéressants que soient les chiffres qu'il présente, vient jeter un peu de trouble sur le plan conceptuel.

« *L'économie résidentielle* » de l'Insee s'exprime en nombre d'emplois « *domestiques* ». Il s'agit de l'ensemble des emplois qui répondraient localement¹² à la demande des ménages. C'est ce que l'on a appelé, dans des travaux antérieurs, les emplois qui se localisent pour vendre (par opposition à ceux qui se localisent pour produire ou ceux, publics, qui se localisent pour servir). Dans l'abondante littérature internationale du siècle passé portant sur la théorie de la base, ces emplois sont appelés « *emplois domestiques* ». C'est le terme qu'utilisent des Hoyt, des North ou des Tiebout. Certes, ce terme de « *domestique* » est peu élégant voire péjoratif, mais c'est celui qui s'est établi dans les milieux de l'analyse économique. On peut comprendre que l'Insee ait souhaité proposer une autre terminologie, qui est à cet égard bienvenue. Sauf que ce terme renvoie directement, dans l'esprit de lecteurs troublés, à l'économie résidentielle dérivée des travaux de la base économique, dont la définition est totalement différente et renvoie non à la demande des ménages mais à l'offre territoriale.

La théorie de la base est une approche des moteurs du développement local par les revenus. Ce sont les revenus -dits « *basiques* »- qui viennent irriguer les territoires et qui insufflent leur développement. Dans un deuxième temps, c'est la circulation interne des revenus dans les territoires qui permet le développement des emplois « *domestiques* » par le jeu de multiplicateurs d'emploi et de revenu. En bref, ce modèle est néoclassico-keynésien, combinant offres territoriales de toutes natures vis-à-vis du reste du monde, qui attirent les revenus basiques, et demande interne qui libère les effets multiplicateurs, notamment en termes de « *emplois domestiques* ».

Bref, à l'Insee, l'économie résidentielle désigne des nombres d'emplois de boulangers, commerçants ou médecins et, dans nos travaux, elle renvoie à des montants monétaires de retraites ou de dépenses touristiques. L'Insee désigne sous ce terme ce que la littérature,

¹² il faut noter, de plus qu'un tel chiffrage permettant de distinguer les emplois tournés vers la demande locale (domestiques) de ceux visant une demande extérieure (basiques) est nécessairement très conventionnel. Ce chiffrage pose depuis des décennies un problème aux économistes urbains et régionaux qu'ils n'ont encore que mal résolu. On est là plus proche des résultats de spéculations -fécondes- de l'analyse économique que de la donnée statistique c'est-à-dire moins dans l'INS que les EE.

avant nous, nomme « *emplois domestiques* ». Il ne s'agit pas de dire qui a raison et qui à tort, et d'autant moins que l'auteur de ces lignes serait ici juge et partie. Du moins est-il important, pour le lecteur, de savoir à quelles notions distinctes et à quels univers théoriques renvoie ce même terme.

Pour finir, l'« *économie présentielle* » est une autre expression qui est venue s'ajouter au vocabulaire éclairant de façon nouvelle et utile la question du développement local, mais qui peut aussi introduire un nouveau trouble chez le lecteur.

La notion de « *présence* » a été introduite par Christophe Terrier¹³ quand il dirigeait le service d'études du ministère du Tourisme. Il s'agit d'une de ces inventions fortuites qui, en travaillant sur une question donnée a permis d'apporter des réponses majeures pour d'autres domaines. En l'occurrence, tout commence avec demande de la Sécurité Civile de fournir une cartographie de la présence effective quotidienne de population, en 2005, dans les départements français, afin d'aider à mettre en place une stratégie logistique de médicaments en cas d'épidémie ou d'attaque bioterroriste pouvant survenir n'importe quand et n'importe où sur le territoire français. Le ministère du Tourisme dispose de l'enquête sur panel SDT et d'éléments d'enquêtes aux frontières lui permettant un tel chiffrage. Les données produites sont saisissantes et présentent le plus grand intérêt, bien au-delà des spécialistes de sécurité : on voit ainsi que certains territoires ont des populations « présentes » bien inférieures à celles qui sont recensées, et vice-versa pour d'autres qui enregistrent de forts excédents de présence¹⁴. Par exemple, le département des Alpes-Maritimes, en 2005, a connu une présence de population de 9 % supérieure au nombre de sa population résidente, le Var de 18 %, la Vendée de 15 % ou la Haute Savoie de 14,5 %. Les Alpes de Haute Provence atteignent les 33 % et les Hautes Alpes 48 % ! À l'inverse, le département des Vosges enregistre un déficit de présence de 6 % de sa population résidente, l'Essonne de 8 %, les Hauts de Seine de 9 %, le Nord de 2 %, le Rhône de 4 %

Ces données permettent aussi de préciser la notion d'attraction touristique. Telle qu'elle est utilisée et documentée, cette notion renvoie en fait à une mesure du seul « tourisme brut » en dénombrant le nombre de nuitées touristiques effectuées dans les territoires. La « *présence* » mesurée offre, pour la première fois¹⁵, un indicateur de « *tourisme net* » tenant compte à la fois de la capacité d'attraction des territoires vis-à-vis des touristes et de rétention de leurs populations résidentes. En effet, un territoire peut très bien être à la fois un champion dans l'accueil du tourisme et n'avoir qu'un niveau de « *tourisme net* » très médiocre. C'est le cas de l'Île de France : première destination touristique mondiale, elle accueille en 2005, en équivalent hommes-années, 490 000 touristes, soit de l'ordre de 4 % de sa population bravo.

Mais dans le même temps, les Franciliens ont eux-mêmes effectués encore plus de séjours hors de la région, pour un total d'absence d'un peu plus d'un million d'hommes années. Résultat, la présence -ou le tourisme net- en Île de France enregistre un déficit de l'ordre de 4 % de la population résidente, soit en termes d'effets sur la consommation

¹³ Terrier, Christophe ; Sylvander, Marguerite, Khiati Abdel, 2005, « En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements » - Insee Première n°1050, novembre 2005

¹⁴ Les résultats départementaux sont accessibles sur les sites : www.christophe-terrier.com et www.tourisme.gouv.fr

¹⁵ Et il faut espérer que les données de 2005 ne seront pas les dernières en effet il ne semble malheureusement pas assuré aujourd'hui que le ministère du tourisme et/ou l'Insee refassent ce type de calcul sur les années ultérieures.

locale quelque chose qui doit plutôt tourner autour de 8 à 10 % de perte (les mobiles ayant un pouvoir d'achat de l'ordre de deux fois plus élevé que la moyenne). On entend souvent dire que le tourisme permet, dans une grande métropole comme Paris, d'offrir des emplois peu qualifiés aux actifs les moins adaptés à son économie productive. C'est vrai de son tourisme brut, c'est l'inverse pour son tourisme net, et il ne faut donc pas s'étonner de la faible croissance de l'emploi tourné vers les personnes dans cette région et, donc, de la vigueur du chômage et de la pauvreté.

Avec cette donnée de présence, on peut passer de la notion « *d'économie résidentielle* » à celle, proposée par Christophe Terrier, d'« *économie présentielle* ». Il faut rester prudent dans l'usage et la définition de ces notions encore jeunes et nécessairement un peu floues et dont personne n'est propriétaire (particulièrement l'auteur de ces lignes). On peut cependant proposer qu'elles ne soient pas équivalentes (alors qu'on les entend indifféremment utilisées). L'économie résidentielle renvoie à *l'offre territoriale* non productive, publique ou sociale (revenus des navetteurs, des retraités et des touristes), mesurée en montant monétaires. L'économie présentielle renvoie plutôt à la *demande effective* sur le territoire, à la consommation (en quelque sorte à la propension locale à consommer) et permet d'approcher une mesure de la transformation de revenus locaux en emplois domestiques. Tout cela serait évidemment beaucoup plus clair si on disposait et de séries de données localisées de consommation et d'emplois liés à la demande locale. Ce n'est pas le cas, en dépit de ce que suggère la publication par l'Insee de statistiques des emplois de son « *économie résidentielle* ».

On a parfois eu l'occasion de ricaner sur la propension de certains géographes à fabriquer de nouveaux mots ou noms, comme si nommer avec talent permettait d'économiser des efforts d'analyse. Espérons que les différentes avancées sémantiques présentées ici recouvrent de véritables avancées conceptuelles et théoriques et que les progrès ultérieurs de la recherche permettront d'en renforcer et d'en préciser le sens et le statut théorique.